

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Premier Ministre
Commissariat aux Energies Renouvelables et à l'Efficacité Energétique



Avis d'attribution Provisoire
NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE 420110400000042

Le Commissariat aux Energies Renouvelables et à l'Efficacité Energétique (CEREFÉ) informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à la consultation N°002/CEREFÉ /2022 relative à l'acquisition du mobilier et équipement de bureau, que l'attribution provisoire a été prononcée en faveur de l'offre suivante :

Entreprise retenue	NIF	Délai de livraison	Montant de l'offre en TTC	Note technique	Note financière	Note totale
STI BUREAUTIQUE	191162000112168	35 Jours	5 492 749,55 DA	48,57 points	38,18 points	86,75 points

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant, peut introduire un recours auprès du CEREFÉ dans un délai de dix (10) jours, à compter de la première publication du présent avis d'attribution provisoire.

Pour les soumissionnaires désirant voir les résultats de délibération de la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres, sont tenus de se présenter à la direction du CEREFÉ, dans un délai ne dépassant pas les trois (03) jours à compter du premier jour de la publication du présent avis d'attribution provisoire.

Alger le

27 JUN 2022

